



République Française  
**CAISSE DES ECOLES  
DE LA VILLE DE TOULON**

Hotel de Ville – Avenue de la République – CS 71407 83 056 TOULON

**Caisse des Ecoles**  
Tél. 04 94 36 82 62  
[msavoaca@mairie-toulon.fr](mailto:msavoaca@mairie-toulon.fr)

**Procès - verbal de la réunion du 30 Mai 2024**

Les membres du Comité, réunis le 30 mai 2024, ont été convoqués le 30 avril 2024.

<b>LISTE DES MEMBRES</b>	<b>PRESENTS</b>	<b>ABSENTS</b>	<b>EXCUSES</b>
<b><u>ELUS</u></b> Mme MASSI, Présidente de la Caisse des Ecoles Mme MONDONE, Vice -Présidente de la Caisse des Ecoles M.CAZAUX, Adjoint délégué à la Vie Scolaire- Réussite Educative-Restaurations scolaire	X  X		X
<b><u>SOCIETAIRES</u></b> Mme OUALI Sabrina M.BOUDIS Mounir M.MALOUSSE Alexandre	X	X	X
<b><u>INSPECTEURS DE L'EDUCATION NATIONALE</u></b> M.NOBLE, représenté par Mme DEHAIES Mme DESMAREST, représentée par M. VIAL Mme VOGIN, représentée par Mme BENHAIM M. LEBLANC IEN ASH Mme BEKHIRA IENA	X X X	X X	
<b><u>REPRESENTANT DE LA PREFECTURE</u></b> Mme SADOUL	X		

Publié le : 11 JUL. 2024

Madame MONDONE, Vice-Présidente de la Caisse des Ecoles, souhaite la bienvenue à tous les membres et les remercie de leur présence ; elle ouvre la séance à 17h10.

Il est constaté que le quorum est atteint.

Les 3 points de l'ordre du jour peuvent être examinés et mis à approbation :

### **1. Approbation du Procès-Verbal du Comité de la Caisse des Ecoles du 19 février 2024**

M.VIAL souhaite vérifier que les modifications qu'il a envoyées concernant le PV du Comité du 19 février 2024 aient bien été prises en compte.

Les modifications proposées par M. VIAL ayant été prises en considération, il est procédé au vote de l'approbation du Procès-Verbal du Comité de la Caisse des Ecoles du 19 février 2024

Vote favorable : 7

Vote défavorable : 0

Abstention : 0

Mme SADOUL prend la parole pour juste préciser que son prénom est Jeannine et non Nadine.

### **2. Autorisation à Madame la Vice-Présidente de la Caisse des Ecoles de signer avec les associations les conventions portant attribution d'une subvention au titre du Programme de Réussite Educative (PRE).**

Pour la session de 2024, les associations indiquées ci-dessous ont proposé à la Caisse des Ecoles des projets d'actions tournés vers les enfants de la tranche d'âge considérée, adaptés aux objectifs définis par la loi n°2005 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale et la circulaire du 27 avril 2005 relative au programme de réussite éducative.

Ces projets portés par les associations ont été étudiés en Commission d'Eligibilité le 23 mai 2024.

Dans ce contexte, la Caisse des Ecoles souhaite apporter un soutien financier à ces associations pour la mise en œuvre de leurs projets

La parole est donnée à Mme SOLVELLAS Sandrine, coordinatrice de la PRE, afin qu'elle présente une à une les associations et leurs actions.

## Axe 1 : Soutien Educatif

Associations porteuses	Nature du projet présenté	Territoires	Montant
Centres sociaux de Toulon	Atelier Maternelle parents/enfants sur les écoles du Temple, de la Florane et de St Jean du Var afin de favoriser le langage en stimulant la relation parentd/enfants	Toulon	6 000€ répartis comme suit : - PRE 1 000 € - CEE 2 500 € - CEO 2 500 €
Rocher	Tutorat scolaire pour 6 enfants (élémentaires ou collégiens)	La Beaucaire et Ste Musse	4 000€ répartis comme suit : CEE 2 000 € CEO 2 000 €
EQV	9 places en sus en ALSH pour mercredi et vacances scolaires + 5 places le samedi matin + 5 places pour les familles du PRE à chaque sorties culturelles organisées par l'association	Toulon	6 500 €(PRE)
Yeux dans les Jeux	10 séances de deux heures à répartir pendant les vacances scolaires (alternative aux écrans)	Toulon	1 000 €(PRE)
Entraide Scolaire Amicale	Tutorat scolaire pour 25 enfants (primaires et collégiens) à domicile ou en structure de proximité + lien école/famille + ouverture vers loisirs extérieurs	Toulon	4 000 € (PRE)
United croco	Nouvelle association et nouvelle action dans le cadre du PRE (déjà expérimentée dans le cadre des Cités éducatives) Atelier de stimulation cognitive par la programmation robotique : 10 enfants par Mercredis (5 enfants par groupe) des vacances de Toussaint à Noël (7 séances) puis de celles d'hiver à celles de printemps	Toulon	6 000 € répartis comme suit : - PRE 2 000 € - CEE 2 000 € - CEO 2 000 €

**Axe 1 :Soutien Educatif : 27 500 €**

**PRE : 14 500 €**

**CEE : 6 500 €**

**CEO : 6 500 €**

**(Sous réserve des Financements Cités Educatives)**

Ni les associations, ni leurs actions ont suscité quelconque remarque de la part des membres présents .

## Axe 2 : Soutien Familial et à la Parentalité

Associations porteuses	Nature du projet présenté	Territoires	Montant
AVEF	Suivi psychologique des parents (guidance parentale) + supervision équipe. Permanence 1X/mois dans les locaux du PRE pour 6 familles en File Active + 12 suivis psychologiques en EMDR notamment pour les traumatismes intrafamiliaux	Toulon	17 400 € répartis comme suit : CEE 8 700 € CEO 8 700 €

Publié le : 11 JUIL. 2024

Aventure Montessori	Nouvelle action : Confection de 5 malles multi pédagogique avec les intervenants des ateliers à destination des familles (enfants en maternelle) + accompagnement à leur utilisation (6 séances) + 10 journées d'interventions auprès du public afin d'accompagner les intervenants dans la mise en œuvre de l'action (10 séances)	Toulon	25 000 € (PRE)
---------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------	----------------

Axe 2 : Soutien Familial et à la Parentalité : 42 400 €

PRE : 25 000 €

Cité Educative OUEST : 8 700 €

Cité Educative EST : 8 700 €

(Sous réserve des financements Cités Educatives)

La deuxième association intervenant dans cet axe, étant nouvelle a provoqué des interrogations

M.VIAL demande si l'association Aventure Montessori a l'agrément de l'Education Nationale. Sandrine ne sachant pas, Faiza DRIDI, directrice Adjointe Education-Jeunesse répond par la négative.

M.VIAL en tant que représentant de l'Education Nationale émet des réserves envers cette association et souhaite s'abstenir quant à son intervention car elle ne dispose pas de l'agrément Education Nationale.

Mme SADOUL, représentante de l'Etat, suit l'avis de M. VIAL et souhaite s'abstenir sur la participation de cette association au sein du PRE.

Mme SADOUL qui trouve le montant de 25 000 €, pour les 5 malles, un peu exorbitant souhaite connaître la composition de ces dernières.

Suite à ces quelques remarques, Mme DRIDI apporte les précisions suivantes.

L'association n'interviendra pas directement auprès des écoles, des enfants. Elle met à disposition des malles dont leur composition sera faite par Elodie, la responsable de l'association, formatrice, intervenante à l'étranger (notamment en Italie) et l'équipe du PRE qui participera à la construction des malles.

Mme SADOUL propose que certains enseignants spécialisés et autres puissent participer au choix du matériel composant ces malles.

Ces malles, représentant un investissement pourront être réutilisées l'an prochain.

L'idée principale de cette pédagogie est basée sur le mimétisme. C'est-à-dire que c'est le parent qui montrera à son enfant comment doit être utilisé tel ou tel jeu.

2 séances seront consacrées à un bilan, une évaluation de l'utilisation de ces malles.

Sandrine, la coordinatrice du PRE se chargera de communiquer à la Caisse des Ecoles le bilan des premières utilisations de ces malles.

Sandrine poursuit la présentation des associations et de leurs projets intervenant dans l'Axe 3.

### Axe 3 : Accompagnement Médico-Social

Associations porteuses	Nature du projet présenté		Montant
------------------------	---------------------------	--	---------

Publié le : 11 JUIL. 2024

En chemin	Bilan et 15 séances de psychomotricité pour 30 enfants + réponse alternative si besoin (ex: ergothérapie)	Toulon	24 000 € répartis comme suite : PRE : 8 000 € CEE : 8 000 € CEO : 8 000 €
Neurodys(anciennement Resodys)	50 bilans neuropsychologiques + remédiation selon les besoins (PIFAM) + Guidance parentale pour enfants présentant des troubles (Barkley) + séances de sensibilisation destinées aux parents 25 bilans orthophoniques + séances de sensibilisation à destination des enseignants concernant le repérage des enfants avec potentiels troubles de l'apprentissage	Toulon	60 000 € répartis comme suit : PRE 34 000 € CEE 13 000 € CEO 13 000 €
Axis	5 suivis psychologiques individualisés (Rue CLAPIER)	Toulon Ouest	4 000 € (PRE)
AFL	25 suivis psychologiques	Toulon Ouest	20 000 € répartis comme suit : PRE 16 000 € CEE 2 000 € CEO 2 000 €
<b>Axe 3 : Médico-Social : 108 000 €</b> PRE : 62 000 € CEE : 23 000 € CEO : 23 000 €  (Sous réserve des financements Cités Educatives)			
<b>TOTAL DES PROJETS : 177 900 euros</b> PRE : 101 500 € CEE : 38 200 € CEO : 38 200 €  (Sous réserve des financements Cités Educatives)			

Les associations intervenant dans cet axe ayant fait leur preuve les années passées n'ont suscité aucune remarque.

Les membres du Comité devant se prononcer sur l'intégralité des associations intervenant dans les 3 axes,

Ce projet de délibération entendu, la délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité par les membres présents.

### 3. Questions diverses

M.VIAL s'inquiète que le chèque du 18/12/2023 de 166 €, émis depuis le compte bancaire détenu par l'association AMIS ECOLE MIXTE, représentant l'adhésion de 166 familles de son école, l'élémentaire la Beaucaire, à la Caisse des Ecoles n'ait toujours pas été mis à l'encaissement.

Mme SAVOCA, s'engage à vérifier ce fait et indiquera au prochain Comité de la Caisse le nombre exact de familles ayant cotisé à la Caisse des Ecoles pour l'année scolaire 2023/2024.

Publié le : 11 JUIL. 2024

La séance est levée à 18 h 15.

**Valérie MONDONE**  
Vice-Présidente de la Caisse des Ecoles

**Valérie MONDONE**  
Adjoint Délégué au Pôle Famille

Publié le : 11 JUIL. 2024